



### Le Grütli des Femmes et le 1<sup>er</sup> août 2021

Mesdames, Messieurs, Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Le 7 février 1971, après plusieurs votations infructueuses, les Suissesses obtenaient enfin le droit de vote au niveau fédéral ! 2021 célèbre donc les 50 ans d'un événement qui marque l'introduction de la véritable démocratie en Suisse. La fête nationale au Grütli est dédiée à cette commémoration, l'organisation en a été confiée à plusieurs associations féminines. Celles-ci ont souhaité y donner encore plus d'ampleur et ont invité les communes de Suisse à s'y associer en confiant la parole uniquement à des femmes pour leurs discours du 1<sup>er</sup> août.

Le Conseil communal de La Tène a répondu avec enthousiasme à cet appel. Un comité d'organisation féminin composé de la Présidente du Conseil général, de la Conseillère communale et de la Présidente d'un parti s'est ainsi constitué. Ce trio a voulu élargir encore cet appel en organisant une rencontre conviviale destinée à toutes les habitantes de La Tène, moment d'échange placé sous le thème de l'égalité et de la place de la femme dans notre commune. Cela était l'occasion de fixer sur la pellicule témoignages, images et partages de nos citoyennes sur ces thèmes.

Célébrer les 50 ans du suffrage féminin, c'est aussi rappeler que ce droit de vote a été acquis après de nombreuses luttes et échecs, alors même que la notion de suffrage universel était introduite dans la Constitution fédérale depuis 1848 ! Rappeler que la loi fédérale sur l'égalité introduite en 1996 n'a toujours pas déployé les effets attendus, notamment au niveau salarial. Rappeler que toutes les deux semaines et demi en Suisse, une femme meurt sous des coups masculins...

Cependant, des améliorations sont constatées au quotidien, la part des tâches domestiques effectuées par les hommes a par exemple progressé depuis 2010. A La Tène, le Conseil général comptait 3 femmes à la fin de la dernière législature, soit en 2020. Elles sont actuellement 14 représentantes de la gent féminine à siéger ou suppléer au Conseil général, un siège du Conseil communal étant occupé par une femme. Le bureau du Conseil général depuis juin 2021 est quant à lui composé de cinq femmes et d'un homme, belle symbolique pour cette année du Grütli des femmes ! Notre commune est bel et bien porteuse d'un élan en faveur de l'égalité !

Célébrer ce 1<sup>er</sup> août 2021 et les 50 ans du droit de vote des femmes, c'est garder à l'esprit que les acquis sont encore très récents et que certains domaines restent très inégalitaires. C'est l'occasion d'honorer celles et ceux qui ont lutté et continuent de lutter pour qu'égalité et réalité mélangent enfin leurs essences !

Valérie Dubosson, conseillère communale à La Tène